

BULLETIN COMMUNAUTAIRE

édition n°26 | Octobre 2025

**Aurec-sur-Loire
La Séauve-sur-Semène
Pont-Salomon
Saint-Didier-en-Velay
Saint-Ferréol-d'Auroure
Saint-Just-Malmont
Saint-Victor-Malescours**

ÉDITO



Frédéric Girodet,
Président de la Communauté
de communes

Rédiger un éditorial, c'est faire passer des messages, faire le point à un moment donné, mais c'est surtout pour moi faire vivre ce lien qui existe entre nous.

Nous avons la possibilité, dans nos collectivités à taille humaine, de pouvoir nous rencontrer facilement, d'échanger, de confronter nos points de vue et d'expliquer le sens de notre action. J'affectionne également cet exercice, car il est **l'expression sincère et transparente** d'un rendu-compte que je vous dois.

Mais avant de revenir à des préoccupations plus locales, comment ne pas partager avec vous ce sentiment d'écœurement à l'égard des élites qui dirigent notre pays. Comment ne pas être révolté face à ce système qui est prêt à tous les revirements pour conserver le pouvoir en oubliant vos problématiques prégnantes de justice, de pouvoir d'achat, de sécurité, de santé, d'éducation... La plus noble et légitime des sanctions est celle des urnes, vos élus locaux, contrairement aux "élites" **ne craignent pas le suffrage universel**, ils l'attendent pour juger d'un bilan et pour tracer des perspectives.

La situation préoccupante de notre pays contraste avec celle de notre Communauté de communes **qui construit, investit pour l'avenir**, agit pour la qualité de vie de ses habitants, anticipe les difficultés tout en réalisant des économies.

Le mandat qui s'achève voit l'aboutissement de nombreux projets sur le plan économique, environnemental, social et culturel. Ce sont d'ailleurs les habitants qui en parlent le mieux à travers les différents témoignages que vous allez découvrir dans ce numéro. Cette politique ambitieuse et volontariste s'est accompagnée **d'une gestion rigoureuse des deniers publics**.

L'excédent cumulé de fonctionnement, que l'on peut qualifier de "bas de laine" était de 2,7 millions d'euros en 2020, il atteint aujourd'hui 3,8 millions d'euros. Le ratio de désendettement évolue lui aussi favorablement : quand 6 ans étaient nécessaires pour rembourser l'intégralité de la dette en 2020, il n'en faut plus que 2 aujourd'hui.

Avec nos différences, notre diversité, nos défauts et nos qualités, nous faisons de notre mieux, personnels et élus de la Communauté de communes, pour améliorer votre vie quotidienne et vous apporter les services dont vous avez besoin, mais nous sommes fortement dépendants des décisions ou de l'absence de celles-ci prises par l'exécutif. Comme vous, nous craignons une fois de plus d'être "tondus" pour boucher des trous dont nous ne sommes pas responsables.

Enfin pour contraster une nouvelle fois avec notre actualité politique nationale, vos élus locaux de chaque commune qui composent et qui gèrent notre communauté, malgré leur diversité, leurs différentes convictions ou approches, savent **se rassembler autour d'un consensus** que je me suis toujours évertué à trouver... en effet, 98,6% des décisions de bureau ou de conseil communautaire ont été prises à l'unanimité.

C'est dans cet état d'esprit de constance et de responsabilité que nous poursuivrons notre action. Car, comme le rappelait Georges Clemenceau : **« Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire. »**



VIVRE

PAGE 04 à PAGE 15

- Des centres-bourgs qui changent de visage
- OPAH : rénover les logements et redonner vie aux centres-bourgs
- Prévenir pour mieux accompagner
- Grandir ici : des services de proximité pour soutenir les familles
- Une communication au service du territoire

TRAVAILLER

PAGE 16 à PAGE 19

- Commerces de demain : miser sur le local
- Économie locale : ici, on soutient l'emploi de proximité
- Transformer les friches en opportunités

PRÉSERVER

PAGE 20 à PAGE 23

- L'eau, un enjeu collectif sur tout le territoire
- Voiries et réseaux : entretenir, rénover
- Déchets, énergies, climat : vers une écologie du quotidien

DÉCOUVRIR

PAGE 24 à PAGE 31

- Faire rayonner notre patrimoine autrement
- Les bibliothèques et vous
- Les Gorges de la Loire : une destination qui s'affirme
- Des projets qui redessinent nos paysages



Des centres-bourgs qui changent de visage



La transformation des centres-bourgs se poursuit sur Loire Semène, portée par une ambition partagée : moderniser, réinvestir les espaces publics, et améliorer le cadre de vie pour toutes les générations. Grâce à l'implication des communes et à leur inscription dans le programme national Petites Villes de Demain porté par la Communauté de communes, plusieurs projets concrets redessinent déjà nos villes.

La mise en œuvre de cette stratégie territoriale est assurée au quotidien par la cheffe de projet Petites Villes de Demain, agent de la Communauté de communes Loire Semène, poste financé à 75% par l'État.

01 Un programme national, des effets très locaux

Mis en œuvre à l'échelle intercommunale, le programme Petites Villes de Demain (PVD) vise à revitaliser les centres de communes de moins de 20 000 habitants. Pour Loire Semène, ce sont trois communes labellisées : Saint-Didier-en-Velay, Saint-Just-Malmont et Aurec-sur-Loire, qui bénéficient d'un accompagnement renforcé. Ce label permet aussi aux autres communes du territoire, bien que non labellisées, de bénéficier d'un appui ponctuel selon les besoins.

La Communauté de communes a ainsi signé une convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) avec les communes concernées, le Département et l'État. Des plans d'action spécifiques ont été élaborés pour chaque commune, ainsi que pour le territoire intercommunal.

02 Une approche transversale et partagée

Au-delà des aménagements visibles, un travail de fond est mené : observatoire du commerce, études préalables sur l'habitat, mobilités douces, valorisation du patrimoine architectural... Le recours au CAUE ou à l'Architecte des Bâtiments de France permet d'assurer une cohérence esthétique et environnementale aux projets.

L'accompagnement de la Communauté de communes permet aussi de mutualiser les moyens, de partager les bonnes pratiques au sein du réseau départemental PVD, et d'assurer le suivi global des opérations. Résultat : des projets plus cohérents, mieux articulés, et qui répondent aux besoins concrets du territoire

Aurec-sur-Loire : une ville en pleine mutation

À Aurec-sur-Loire, plusieurs projets s'inscrivent dans une logique de modernisation durable : la réhabilitation de friches industrielles (l'ancienne friche Tarri ou la Teinturerie), la création d'une halle couverte pour dynamiser le commerce local, l'aménagement paysager du centre historique ou du parc du château, mais aussi de nouveaux équipements comme la salle d'escalade, la pépinière d'entreprises en cours de construction.

Saint-Just-Malmont : habitat, services et dynamisme local

Saint-Just-Malmont s'engage pour résorber la vacance de logements et redynamiser le centre-bourg. Parmi les projets phares : la réhabilitation de friches industrielles en logements seniors et en gendarmerie avec l'ancien bâtiment SODEMETEX, la rénovation de la mairie et de ses abords, l'ouverture d'une maison médicale avec en parallèle une recherche active pour l'ouverture d'un bar. Ces actions visent à renforcer les services de proximité et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Saint-Didier-en-Velay : cadre de vie, équipements et patrimoine

À Saint-Didier-en-Velay, dix actions ont été retenues. Plusieurs sont déjà visibles, comme la requalification du gymnase, qui a bénéficié d'une rénovation complète. D'autres projets structurants avancent à grands pas : réaménagement de plusieurs places (Senis, Vallards, Droits de l'Homme, Square des Poilus), réflexion sur le sens de circulation et le désenclavement du centre historique ou la création d'un nouvel équipement sportif (tennis couvert).

L'idée : améliorer l'accessibilité, la convivialité et l'esthétique du cœur de ville. Parallèlement, la commune réfléchit à la création d'un centre socioculturel et de logements de standing.

Une dynamique qui profite aux autres communes

À l'origine des projets, l'étude de centres-bourgs lancée en 2021 sur l'ensemble des communes de Loire-Semène a permis de comprendre les dynamiques sociales, économiques et urbaines de nos centres.

Cette étude a permis aux communes de disposer de supports pour la réalisation de leurs projets tels que l'amélioration de la circulation aux abords de l'école publique de Saint-Ferréol-d'Auroure par la création d'espaces de stationnements, le réaménagement de l'esplanade de la mairie de la Séauve-sur-Semène, la rénovation du centre-bourg de Saint-Victor-Malescours ou encore la création de nouveaux équipements comme la Maison Médicale à Pont-Salomon.



Structurer notre attractivité autour de pôles dynamiques et innovants (vivre, travailler, se divertir, se déplacer, consommer sur notre territoire).

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

QUOI ? QUI ? L'OBJECTIF ?

Trop de logements vides, trop de logements mal isolés ou en mauvais état : pour y remédier, la Communauté de communes Loire Semène a lancé un nouveau programme d'aides à la rénovation, appelé OPAH, à l'automne 2024.

C'est quoi l'OPAH ?

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), est un dispositif public qui aide les propriétaires à rénover leur logement :

- pour mieux isoler et faire des économies d'énergie,
- pour adapter leur habitation au vieillissement ou au handicap,
- ou encore pour réhabiliter des logements en mauvais état.

Des subventions sont disponibles grâce à l'État (ANAH), à la Communauté de communes et aux communes concernées. Le tout avec un accompagnement pris en charge par Loire Semène avec l'aide de l'ANAH, assuré par l'entreprise Soliha, missionnée pour aider les habitants dans toutes leurs démarches.

Qui peut en bénéficier ?

- ▶ Les propriétaires occupants : 70% des propriétaires sont éligibles aux aides ! Les aides ne sont pas toujours «**que pour les autres**»
- ▶ Les propriétaires bailleurs,
- ▶ Et les copropriétés dans les centre-bourgs suivants : Aurec-sur-Loire, Saint-Just-Malmont, Saint-Didier-en-Velay, La Séauve-sur-Semène.

Ils ont été accompagnés :

“

“Mon mari a 86 ans et moi 80. Jusqu'à récemment, nous avions encore une baignoire à la maison, mais avec l'âge, ça devenait vraiment difficile à enjamber. Pour le nettoyage comme pour l'usage au quotidien, ce n'était plus pratique, ni sécurisé. Grâce à l'OPAH, nous avons pu bénéficier d'une subvention qui a couvert une partie des travaux pour remplacer notre baignoire par une douche sans marche.

C'est aujourd'hui bien plus confortable et surtout rassurant. C'est un vrai soulagement de ne pas avoir à envisager un déménagement juste à cause de ça. L'aide financière (près de 2 000 € sur un devis d'environ 5 000 €) a été précieuse pour que ce projet puisse se faire.”

Mme/M. Perrache,
locataires à Aurec-sur-Loire

”



“

“En tant que propriétaire à Saint-Just-Malmont, j'ai entrepris des travaux de rénovation énergétique : isolation intérieure, remplacement des fenêtres et portes, ainsi que l'installation d'un poêle à granulés. Les travaux sont en cours depuis mi-juin. Pour un montant estimé à 40 000 €, j'ai obtenu une subvention de l'ANAH d'environ 30 000 €.

J'ai été très bien accompagnée tout au long de la procédure, grâce à une conseillère très réactive qui m'a beaucoup aidée. Cette rénovation améliore considérablement le confort de mon logement tout en réduisant mes dépenses énergétiques.”

Mme P. propriétaire
à Saint-Just-Malmont

”

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Agence
nationale
de l'habitat

Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT



Engager une politique ambitieuse pour le climat

POUQUOI CE PROGRAMME ?

Une étude a été
menée sur tout le
territoire.



1 280

logements vacants, dont
866 vacants depuis plus de 2 ans

70%

des logements ont été
construits avant 1971

70%

des propriétaires sont éligibles
aux aides

Le programme 2024–2027 prévoit :

aider au ravalement
de façade de :

40

immeubles



rénover

165 logements

128 propriétaires occupants modestes
ou très modestes

24 logements locatifs,

13 logements jugés indécents dans
des copropriétés en difficulté

Depuis le début du programme



70 contacts

déjà enregistrés,



47

projets d'économie d'énergie,



Des réunions d'information et
des campagnes ciblées ont eu
lieu pour faire connaître les
aides.



Un travail de sensibilisation aux
entreprises du territoire afin
qu'elles aussi bénéficient des
retombées financières de
l'opération

OBJECTIF : RÉNOVER LES LOGEMENTS ET REDONNER VIE AUX CENTRES-BOURGS

PRÉVENIR POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Citoyenneté, médiation, fracture sociale ou numérique, « aller vers »... Autant de sujets qui résonnent avec l'actualité et sur lesquels la Communauté de communes Loire Semène s'investit au quotidien à travers de nombreuses actions. Si l'on pense spontanément à la jeunesse, agir en amont des ruptures, c'est aussi accompagner les publics les plus vulnérables, et notamment les seniors. Ces derniers peuvent parfois se sentir déstabilisés par l'évolution rapide vers un monde de plus en plus tourné vers le « tout numérique ». L'enjeu est de permettre à chacun de rester pleinement acteur de sa vie quotidienne, en favorisant le lien social, l'accès à l'information et l'égalité des chances.

Des conseillers numériques ont été déployés sur l'ensemble du territoire pour soutenir les personnes en difficulté, en amont de la fracture numérique. Ils proposent à la fois un accompagnement individuel à l'usage des outils numériques et des ateliers collectifs pour sensibiliser, faire connaître et permettre une utilisation sereine du numérique.

La parentalité est également une étape de vie qui peut nécessiter un accompagnement spécifique. Qu'il s'agisse de prendre confiance dans son nouveau rôle de parent ou de mieux comprendre les besoins de son enfant à chaque âge, un programme de soutien à la parentalité a été mis en place.

Chaque année, une quinzaine d'événements sont proposés : ateliers, conférences, débats ou temps ludiques pour les familles. Ce programme s'enrichit des retours de terrain recueillis par les crèches, les centres de loisirs et le Relais Petite Enfance (RPE), garantissant ainsi une réelle proximité avec les besoins des familles.

Les espaces de vie sociale sont aussi des lieux de proximité qui favorisent le lien social, soutiennent les initiatives locales et contribuent à l'inclusion et à la participation de tous les habitants à la vie du territoire avec une vraie volonté de proposer des activités. L'espace de vie social Pierre Royon à Saint-Just-Malmont se nomme désormais :

"LE PART'AGE".

Prévenir pour mieux accompagner, c'est aussi dissocier prévention et répression en développant une approche proactive sur le territoire. C'est tout le sens du travail mené dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), un dispositif mis en place par la Communauté de communes pour accompagner les jeunes dès le collège, autour d'actions concrètes : Prévention des écrans, les journées de sécurité routière.



FOCUS

Implanté à Saint-Didier-en-Velay, le collège Roger Ruel accueille un peu plus de 1500 élèves. Établissement à taille humaine, il connaît les réalités d'un public globalement serein, mais parfois confronté à des difficultés de respect des règles. Pour répondre à ces situations, l'équipe éducative, en lien avec la Communauté de communes Loire Semène, a choisi de mettre en place des mesures de responsabilisation.

Cette démarche, expérimentée depuis plusieurs années, privilégie la prise de conscience des conséquences des actes plutôt que la simple sanction.

PLUS D'INFOS

ICI





Ancien directeur adjoint du Collège Roger Ruel, Monsieur Pradeau a contribué à mettre en place un dispositif de responsabilisation des élèves, en lien avec la Communauté de communes Loire Semène. Il nous explique les principes et les objectifs de cette mesure éducative, toujours en place aujourd'hui.

Pourquoi avoir choisi de mettre en place une mesure de responsabilisation ?

«Nous avons besoin d'une réponse éducative qui permette aux élèves de comprendre l'impact de leurs comportements, plutôt que de se contenter de sanctions. La responsabilisation place l'élève dans une situation active : il n'est plus simple spectateur ou puni, il devient acteur. Par exemple, en encadrant une activité dans un centre de loisirs, un élève s'est rendu compte de la difficulté pour faire respecter les règles. Ce type d'expérience peut provoquer un vrai déclic.»

Comment la mesure est-elle mise en oeuvre ?

«Tout commence par une procédure disciplinaire. Un échange avec les familles est indispensable : sans leur accord, la mesure ne peut pas être proposée. Une convention tripartite est signée entre le collège, la famille et la Communauté de communes. L'élève est alors accueilli dans une structure extérieure, généralement un centre de loisirs, dans un rôle actif. Il n'est plus sous la responsabilité directe du collège pendant cette période. L'équipe pédagogique est aussi très impliquée dans le suivi tout au long de la mise en place de la mesure.»

La responsabilisation place l'élève dans une situation active

En quoi ce dispositif relève-t-il de la prévention ?

«Il ne s'agit pas d'une punition supplémentaire. L'idée, c'est d'agir avant la rupture, de redonner du sens, de renforcer l'estime de soi et le lien aux autres. Nous accompagnons les jeunes pour qu'ils comprennent, évoluent et s'intègrent mieux dans la collectivité.

Cette mesure concerne des élèves qui, individuellement, peuvent respecter les règles, mais qui sont influencés négativement par l'effet de groupe. On exclut les profils violents ou à risques. Ce sont souvent des cas de non-respect des enseignants ou des autres élèves, mais sans comportement dangereux.»

Quel rôle joue la Communauté de communes Loire Semène ?

«Elle est un partenaire clé. Nous travaillons avec Madame Chantal Marchand-Faure, Directrice des services à la population, qui nous aide à adapter le lieu d'accueil au profil de chaque élève. Un échange régulier est mené pour s'assurer que la structure ne soit pas mise en difficulté, et que l'accueil soit bénéfique pour le jeune. Jusqu'ici, nous avons toujours collaboré avec le centre de loisirs Les Galarés, mais d'autres pistes ont été évoquées. Nous pourrions imaginer diversifier les structures d'accueil, selon les profils. Par exemple, dans un autre établissement, des élèves ont été accueillis en EHPAD, ce qui a permis un travail très intéressant sur l'entraide et la transmission intergénérationnelle. Le CISPD pourrait aussi être associé dans une démarche de fond.»

Quel lien entretenez-vous avec la Communauté de communes ?

«Au-delà de cette mesure, nous collaborons régulièrement avec la Communauté de communes : journée sécurité routière pour les 4e, prévention des usages numériques pour les 5e, interventions sur la laïcité ou les réseaux sociaux... Il y a une vraie dynamique de partenariat.»



Prévenir les situations de décrochage dans une logique de médiation

GRANDIR ICI : DES SERVICES DE PROXIMITÉ POUR SOUTENIR LES FAMILLES

La Communauté de communes Loire Semène place les familles au cœur de ses priorités. Avec la volonté de répondre aux besoins de celles-ci dans un souci d'accessibilité et d'équité, elle a développé des services qui simplifient la vie des parents et garantissent un accompagnement de qualité sur l'ensemble du territoire.

OFFRE COMPLET POUR TOUS LES ÂGES



DE LA NAISSANCE À L'ADOLESCENCE,
L'OFFRE D'ACCUEIL COUVRE TOUS LES BESOINS :



4 centres de loisirs répartis sur le territoire, **4** crèches, **8** MAM, **132** assistant.es maternelles



des accueils périscolaires dans chaque commune,



un accueil 12 – 14 ans, «Action Jeunes», en journée et pendant les vacances scolaires. Des projets peuvent être proposés également pendant les périodes scolaires (mercredi après-midi, samedi ou en soirée),



des camps d'été accessibles à tous.

Un guichet unique pour un accueil équitable

Première collectivité de Haute-Loire à proposer un guichet unique petite enfance, offrant ainsi aux parents un accès facilité à toutes les informations sur les modes de garde disponibles : crèches (publiques ou associatives), Maisons d'Assistant.es Maternels (MAM), assistant.es maternel.les. Quelle que soit la porte d'entrée (Relais Petite Enfance, crèche...), les équipes conseillent, orientent et prennent le temps d'accompagner chaque famille.

Pour assurer une organisation fluide et renforcer les liens entre les différentes structures, des coordinatrices accompagnent les équipes. Elles facilitent le travail en réseau, organisent des formations communes et prennent en charge les démarches administratives et de financement. Cette transversalité permet aux professionnels de se concentrer sur l'essentiel : l'accueil et l'accompagnement des enfants.

Le Portail Familles, accessible en ligne, complète ce dispositif. Il rassemble en un seul espace toutes les démarches d'inscription : crèche, accueil périscolaire, cantine, centre de loisirs, camps d'été... Une solution pratique qui facilite la vie des parents et valorise l'ensemble des structures du territoire, y compris celles gérées par des associations.

Une offre équilibrée et cohérente

Il est important de veiller à un équilibre entre structures publiques et associatives, et à une répartition harmonieuse des modes de garde.

Le territoire compte aujourd'hui deux crèches et un centre de loisirs associatifs (subventionnés et hébergés par la collectivité), des MAM et des assistant.es maternel.les accompagnés par le Relais Petite Enfance (RPE), ainsi que des structures gérées en régie (3 centres de loisirs et 2 crèches). Cette diversité de solutions contribue à répondre au mieux aux besoins des familles.



Répondre aux besoins des familles dans un souci d'accessibilité et d'équité





Soutenir les familles pour mieux vivre sur notre territoire

La Communauté de communes s'engage activement pour améliorer le quotidien des familles, en facilitant l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Grâce à un partenariat fort avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire, nous avons signé la première Convention Territoriale Globale (CTG) du département, renouvelée en 2023 pour une durée de 5 ans.

Cette convention est bien plus qu'un cadre administratif : elle nous permet de bénéficier d'importants financements pour développer des services concrets et utiles aux familles. Crèches, accueils de loisirs, accompagnement à la parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation sociale, soutien aux personnes en situation de handicap... autant d'actions qui contribuent à rendre notre territoire plus accueillant et solidaire. La recherche de financement auprès des partenaires est primordiale pour toujours faire mieux.

L'objectif est clair : permettre à chaque famille de vivre sereinement, en ayant accès à des services de proximité qui répondent à leurs besoins, leur permettant de concilier vie familiale, sociale et professionnelle.

Tarif
Moyen par
famille

Coût réel
pour la
collectivité

Accueils de loisirs

13€
/jour/enfant

36€
/jour/enfant

Accueils périscolaires

7€
/jour/enfant

28€
/jour/enfant

Accueils crèches

19€
/jour/enfant

54€
/jour/enfant

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Pour exercer certaines de ses compétences, Loire Semène s'appuie sur des structures associatives (crèches, centre de loisirs, le part'âge, école de musique) qu'elle finance. Au-delà de ces financements, un appui métier est également assuré au travers des réseaux animés par la Communauté de Communes. Les services techniques assurent l'entretien et le bon fonctionnement des bâtiments les abritants. Par ailleurs, Loire Semène soutient le tissu associatif riche de son territoire au travers d'aides ponctuelles lors d'événements à portée départementale, régionale voire nationale.

Outre l'appui apporté par la Communauté de communes, il faut saluer l'immense travail des bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année dans les associations du territoire.

FOCUS

Musica'LS : l'école de musique intercommunale

Implantée sur les communes de Saint-Didier-en-Velay, Aurec-sur-Loire et Saint-Just-Malmont, l'école de musique associative MUSICA'LS accueille cette année près de 270 élèves, enfants comme adultes. L'école de musique compte 19 enseignants et elle propose un parcours complet allant de l'éveil musical à la pratique orchestrale, avec une attention particulière portée au lien intergénérationnel et à l'accessibilité culturelle pour tous.

Soutenue par la Communauté de communes Loire Semène depuis sa création en 2011, l'association joue un rôle structurant dans la vie culturelle du territoire.



15
bénévoles

19
enseignants

270
élèves

**Tarif moyen
pour
l'adhérent**

410 €

Coût réel

949 €



Permettre l'épanouissement des habitants au travers de politiques culturelles et de loisirs.



Regards croisés entre le Directeur Olivier Chalavon et le Président de l'association Yves Tardy.



Yves Tardy :

«À l'époque deux écoles préexistaient, à Aurec-sur-Loire et Saint-Just-Malmont, elles étaient gérées uniquement par des bénévoles et rencontraient des difficultés. La Communauté de communes Loire Semène a alors pris la compétence enseignement musical et a permis de créer une structure unique, professionnelle et soutenue financièrement. »



Yves Tardy :

"Le soutien de la Communauté de communes est indispensable. Elle met à disposition nos locaux, prend en charge les fluides et assure une communication professionnelle autour de nos événements. Ce soutien logistique et financier nous permet de consacrer plus d'énergie à nos actions pédagogiques. Nous avons même retravaillé notre logo et notre charte graphique pour être en cohérence avec l'identité visuelle de la collectivité. C'est un vrai partenariat."



Olivier Chalavon :

"À l'origine, MUSICA'LS avait pour mission principale de proposer des cours individuels d'instrument. Mais très vite, notre rôle s'est élargi avec une forte volonté de la Communauté de communes de rendre la musique accessible à tous. Nous intervenons aujourd'hui dans les treize écoles du territoire, avec une enseignante dédiée, à temps plein. Ces interventions favorisent la découverte musicale dès le plus jeune âge et suscitent souvent des vocations. Nous accueillons les enfants dès 4 ans grâce à l'éveil musical, puis nous proposons des cours adaptés à tous les âges et tous les niveaux. L'un de nos objectifs est de faire vivre la musique à travers les âges, de la moyenne section jusqu'à la retraite !"



Olivier Chalavon :

"Pour les projets futurs, nous souhaitons continuer à développer les actions hors les murs, favoriser les rencontres artistiques avec d'autres associations (danse, théâtre...) et renforcer nos projets collectifs. Nous réfléchissons aussi à l'intégration de nouveaux instruments, comme la flûte piccolo, grâce à un prêt du Département."



Yves Tardy :

L'école est dynamique. Elle a trouvé sa place dans la vie locale et nous préparons déjà un grand festival musical intercommunal pour 2026.



UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Informier, valoriser, rassembler : la communication est au cœur de l'action de la Communauté de communes Loire Semène. Dans un «millefeuille» administratif souvent perçu comme complexe, Loire Semène s'efforce de rendre lisibles ses missions, à faire connaître ses projets et à promouvoir la vie locale, en lien avec les communes du territoire.



Mieux informer pour mieux comprendre

La communication vise d'abord à informer les habitants sur les actions concrètes menées par la collectivité : aménagement du territoire, développement économique, environnement, tourisme, jeunesse, etc. En expliquant ses compétences et en illustrant ses réalisations, la Communauté de communes Loire Semène cherche à réduire le sentiment de «mille-feuille administratif» qui peut parfois éloigner les citoyens des institutions.

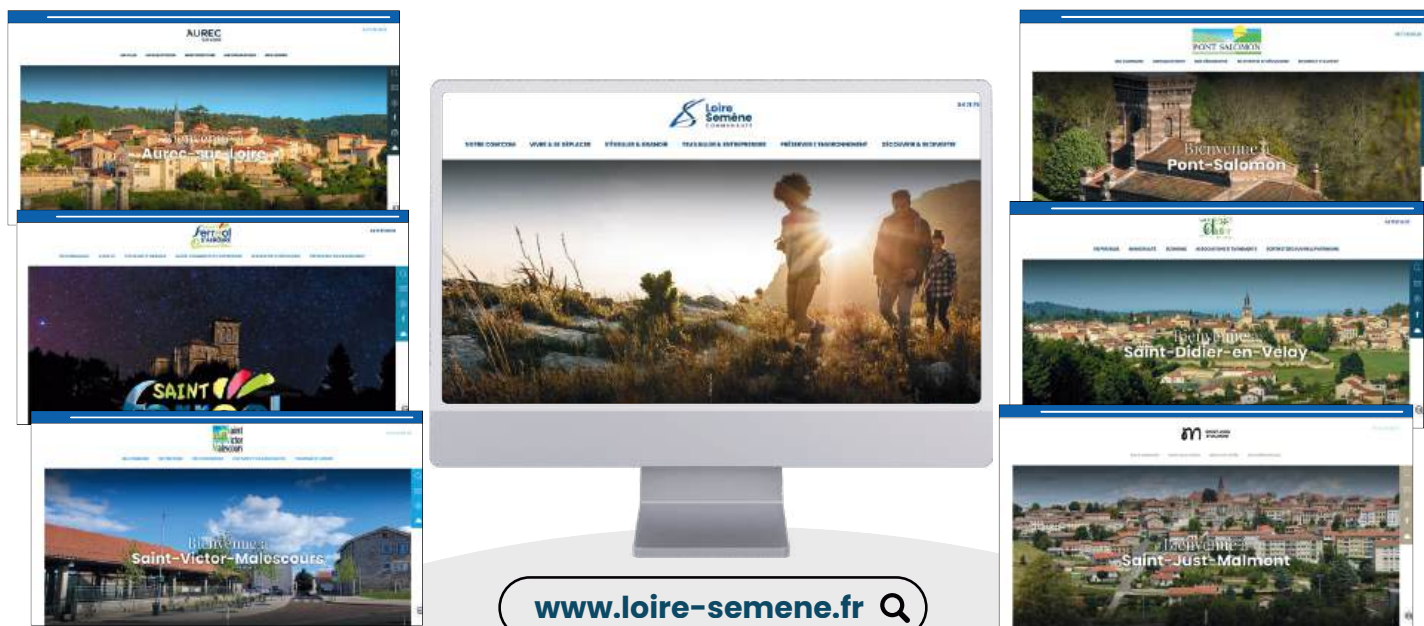


Communiquer ensemble avec des outils communs

La Communauté de communes Loire Semène a aussi fait le pari d'une communication partagée avec les communes volontaires. C'est dans cet esprit qu'un site internet en mode «multi-sites» a été développé : chaque commune du territoire peut ainsi disposer de son propre site, sous une même architecture, avec sa charte graphique propre. Ce dispositif permet de mutualiser les coûts, tout en assurant une autonomie éditoriale. L'investissement initial a été pris en charge par la Communauté de communes, témoignant de sa volonté de renforcer la communication locale.

Autre axe fort : la centralisation et la diffusion des événements du territoire. Qu'il s'agisse d'une animation culturelle, d'un marché de producteurs ou d'une randonnée, les événements sont recensés et relayés à l'échelle intercommunale. Cette mutualisation permet une large diffusion, à la fois sur les sites internet des communes, sur le site touristique des Gorges de la Loire et dans l'office de tourisme.

Une communication modernisée et mutualisée grâce à la mise en place du multi-sites !





Anaëlle Faure, chargée de communication de Saint-Ferréol-d'Auroure, revient sur la refonte du site internet communal. Grâce à la mutualisation portée par la Communauté de communes Loire Semène, la commune bénéficie aujourd'hui d'un outil moderne, connecté et pleinement intégré à une stratégie de communication partagée.

Comment s'est déroulée la transition vers ce nouveau site ?

Le plus long a été de récupérer toutes les données de notre ancien site, faire le tri et vérifier tous les liens. C'était un vrai chantier, mais une fois cette étape passée, la prise en main du nouveau site a été très fluide. Il est bien conçu, intuitif, et a tout de suite permis de structurer l'information plus efficacement.

Le site est relié à l'application Illiwap, que nous utilisons énormément à Saint-Ferréol. Cela nous permet de diffuser l'information en temps réel, sur plusieurs canaux. On constate une augmentation de la fréquentation du site et une augmentation du temps de consultation sur les pages, c'est un bon indicateur.

En quoi cette mutualisation avec la CCLS est-elle un vrai plus pour les communes ?

La refonte a été entièrement portée par la Communauté de communes, ce qui a permis à chaque mairie de bénéficier d'un outil moderne sans supporter seule les coûts. Tout en gardant une autonomie éditoriale, on a pu personnaliser notre site. Par exemple, nous avons intégré une vidéo animée avec notre logo, ce qui donne une vraie dynamique à la page d'accueil.

Chaque mairie peut bénéficier d'un outil moderne sans supporter seule les coûts

Ce travail s'inscrit aussi dans une logique de coopération intercommunale. Lors des réunions organisées par la ComCom, on échange des idées, on partage nos outils comme l'Osmo (caméra), qui m'aide beaucoup pour les vidéos, et on s'inspire des pratiques des autres communes. Cela crée une vraie synergie.

Quel impact sur la diffusion des événements à l'échelle du territoire ?

Très positif ! Grâce à l'agenda commun et à la centralisation des événements intercommunaux, on évite les oublis ou les doublons. Je consulte régulièrement ce que publient les autres communes pour ne rien rater et m'assurer que les infos sont bien relayées localement.

Et via le site, les habitants découvrent aussi l'application Illiwap, ce qui génère de nouveaux abonnements et renforce la portée de notre communication.

Des pistes pour aller encore plus loin ?

Oui, je pense qu'il faudrait continuer à organiser des réunions régulières, pas seulement sur les aspects techniques du site, mais aussi sur les projets de communication au sens large. Cela permettrait de lancer des actions communes, de mutualiser les moyens sur des projets précis, et d'optimiser notre organisation.

Quel bilan tires-tu de cette évolution ?

C'est une réussite. Ce nouveau site est bien plus agréable à utiliser, à mettre à jour.

On reste dans une démarche de communication de proximité, mais avec des outils modernes et partagés. C'est motivant de travailler dans ce cadre.

Un territoire plus visible, plus connecté.



Renforcer les liens entre les communes et l'intercommunalité pour une meilleure communication

COMMERCE DE DEMAIN : MISER SUR LE LOCAL

La Communauté de communes Loire Semène mène une politique volontariste en faveur du commerce de proximité, considérant que ces activités sont essentielles à la vitalité des centres-bourgs. Une étude d'envergure a été lancée pour dresser un état des lieux précis du commerce sur le territoire et identifier les leviers d'action adaptés à chaque commune. Dans cette dynamique, des rencontres avec les commerçants ont déjà eu lieu et se poursuivront dans l'ensemble des communes pour co-construire des solutions concrètes : réflexion sur l'installation de casiers de retrait partagés, mise en place d'un système de chèques cadeaux valable à l'échelle intercommunale, etc.

L'accompagnement passe aussi par un soutien financier direct, notamment grâce au Fonds d'Intervention Local qui permet à la Communauté de communes d'apporter un financement complémentaire aux projets bénéficiant d'aides régionales ou européennes. Ce dispositif soutient les projets de modernisation (travaux, équipements...) avec des montants pouvant atteindre jusqu'à 15 000 €. En période de crise, la solidarité reste de mise : lors de la pandémie de Covid-19, une aide exceptionnelle avait été mobilisée pour prendre en charge deux mois de loyer des commerces contraints à la fermeture.

«Q de Bouteille» : un regard neuf sur le commerce local



Marie Bernard a relevé un pari audacieux : ouvrir son propre magasin d'optique à Aurec-sur-Loire, dans les anciens locaux de l'Office de Tourisme. Depuis janvier 2023, son commerce, baptisé Q de Bouteille, attire autant par son nom décalé que par son atmosphère chaleureuse et soignée.

L'envie d'entreprendre, Marie l'a depuis longtemps. « J'ai toujours su que je voulais entreprendre et je savais que j'étais capable d'ouvrir un magasin d'optique ». Diplômée d'une licence d'optique, avec un parcours en arts appliqués et en design produit, elle s'est lancée sans attendre à la fin de ses études. Un projet personnel, mûrement réfléchi, qu'elle a voulu ancrer localement.

Originnaire de La Chapelle-d'Aurec, elle choisit Aurec-sur-Loire pour s'installer.



Conforter notre position d'un territoire à l'économie ambitieuse, innovante et variée, source d'un développement pérenne

► Un projet bien ficelé... et bien entouré

Comme tout projet entrepreneurial, le lancement de Q de Bouteille a nécessité un montage financier solide. Marie a pu compter sur une aide de 5 000 € de la Région, dans le cadre du dispositif pour le commerce de proximité, rendue possible grâce au co-financement de la Communauté de communes Loire Semène à hauteur de 2 500 €. Elle a aussi mobilisé le réseau Initiative Haute-Loire, qui lui a accordé deux prêts d'honneur à taux zéro et une garantie bancaire de 50 000 € via France Active.

«Ces soutiens ont vraiment fait la différence. Ils ont rassuré les banques, m'ont permis d'investir dans l'aménagement, et de démarrer dans de bonnes conditions», explique-t-elle. Son œil de designer se retrouve dans chaque détail du magasin : mobilier sur mesure, jeux de matières, vitrine travaillée, jusqu'aux présentoirs réalisés avec l'aide de son père professeur de chaudronnerie. Le tout pour offrir un espace accueillant, à taille humaine, fidèle à ses valeurs.



► Commerçante...et engagée

Dès 2022, avant même l'ouverture du magasin, Marie rejoint l'association des commerçants d'Aurec. L'année suivante, elle en devient présidente, avec l'envie de participer à la dynamisation du tissu local. Elle s'entoure alors de la FACA, la fédération des commerçants de Haute-Loire, pour lancer un nouveau projet : les chèques cadeaux Altikdo.

Le principe ? Des chèques réservés aux commerces de Haute-Loire, acheté par les entreprises et les collectivités pour leurs salariés et clients. **«C'est une vraie solution pour consommer local. Et pour les commerçants, c'est simple à gérer grâce à une plateforme dédiée. Même des personnes peu à l'aise avec l'informatique y arrivent parfaitement»**.

Résultat : l'association passe de 15 à près de 40 adhérents en un an.



► Une vision à long terme

Aujourd'hui, Marie voit plus loin. Elle prépare un agrandissement du magasin pour septembre 2026, avec le rachat du local voisin. Objectif : améliorer le confort des clients, ajouter de nouvelles zones d'exposition, un espace enfant, un espace de stockage, et une salle d'examen de vue plus spacieuse. Une apprentie en licence sera accueillie dès la rentrée 2025, et une embauche est déjà en projet.

«Je veux garder un esprit convivial, un magasin à taille humaine, mais plus fonctionnel, plus confortable pour tous.» Avec énergie, créativité et attachement à son territoire, Marie Bernard incarne une nouvelle génération de commerçants engagés, qui allient savoir-faire, proximité... et ambition.



ÉCONOMIE LOCAL : ICI, ON SOUTIENT L'EMPLOI DE PROXIMITÉ

Soutenir l'activité économique, c'est favoriser l'investissement, permettre aux entreprises de se développer... et donc de créer de l'emploi. Consciente de cet enjeu, la Communauté de communes Loire Semène a mis en place un guichet unique à destination des entreprises. Ce service de proximité permet de mieux connaître le tissu économique local, d'accompagner les porteurs de projet – qu'il s'agisse de création, de reprise, d'investissement matériel ou immobilier – et de les orienter vers les bons interlocuteurs : Bpifrance, chambres consulaires, agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, etc.

Ce rôle de facilitateur s'étend également à la mise en réseau : organisation de rencontres professionnelles, identification de complémentarités entre acteurs, promotion de synergies locales... L'action économique passe aussi par un soutien financier, notamment via le Fonds d'intervention local, qui permet à la Communauté de communes de cofinancer certains projets pour déclencher des aides plus importantes. Cela peut concerner des aides européennes (comme LEADER). Un effet levier précieux pour encourager l'investissement et consolider l'activité sur le territoire.

Chiffres clés

345 376€

Financement Loire Semène

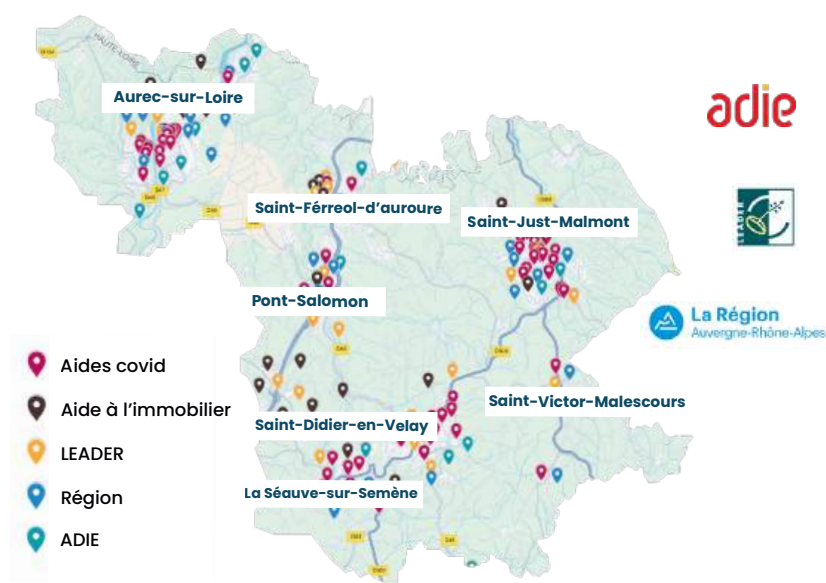
1 625 782€

des partenaires (région, leader, département)

pour un investissement total sur le territoire

de **16 209 281€**

LES ENTREPRISES AIDÉES



TRANSFORMER LES FRICHES EN OPPORTUNITÉS

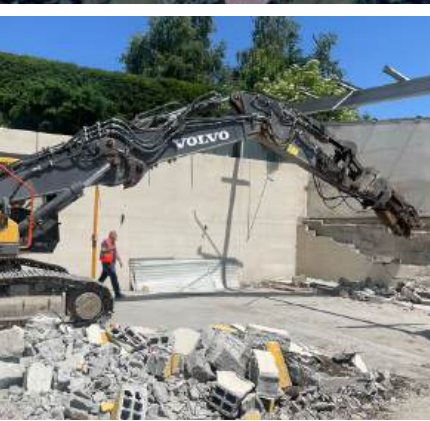
Avant même qu'on ne discute de zéro artificialisation nette dans les projets de loi, la Communauté de communes Loire Semène avait déjà fait le choix de revaloriser en priorité les friches industrielles pour y développer de nouveaux projets. Cette volonté de redonner vie à des espaces délaissés s'est traduite par de nombreuses réalisations, portées à la fois par les collectivités et des acteurs privés soutenus par Loire Semène.

Rue Flachère – Une pépinière artisanale à la place d'un bâtiment incendié

À Aurec-sur-Loire, la friche industrielle de la rue de la Flachère entre dans une nouvelle phase de son histoire. Anciennement occupé par un centre de contrôle technique et un garage, le bâtiment de 1000 m² avait été ravagé par un incendie en décembre 2018, laissant le site à l'abandon. Racheté en 2021 par la Communauté de communes Loire Semène, le tènement de 4000 m² a fait l'objet de travaux de dépollution et de démolition. Cette opération s'inscrit dans un projet de requalification ambitieux, soutenue par le dispositif France Relance, visant à redonner une vocation économique au site. Dès le début de l'année 2026, un nouveau bâtiment accueillera une pépinière d'entreprises artisanales, composée de six lots de tailles variées.



Conforter notre position d'un territoire à l'économie ambitieuse, innovante et variée, source d'un développement pérenne.



Le Crouzet : renaissance d'une friche emblématique

À Saint-Didier-en-Velay, la friche industrielle du Crouzet, emblème de l'histoire industrielle locale, connaît une véritable renaissance après une décennie d'abandon. Fondée en 1625, la papeterie du Crouzet était considérée comme la plus ancienne industrie de Haute-Loire avant sa fermeture définitive en 2012. Le site, enclavé sur 8 hectares, a ensuite été livré aux dégradations : squats, tags, jeux d'airsoft, et même un incendie en 2017 ont marqué cette période sombre. En 2018, le groupe TREMA, dirigé par Christophe Marcoux décide de redonner vie à ce lieu chargé d'histoire. Une vaste opération de réhabilitation est lancée : démolition des bâtiments les plus endommagés, dépollution du site, rénovation progressive des hangars, et revalorisation des accès avec la création d'espaces paysagers, d'une station-service, d'un parking poids lourds et d'une bascule pour la carrière.

Le projet respecte l'identité industrielle du site, en conservant volontairement certaines traces du passé, comme les tags dans les ateliers. Aujourd'hui, le Crouzet est redevenu un site actif et pluriel. Il héberge cinq entités du groupe TREMA, dont le siège administratif installé dans l'ancienne maison de maître entièrement rénovée. La dernière phase de travaux achevée en juillet 2025, a permis l'aménagement des combles en bureaux, marquant l'aboutissement d'un projet ambitieux de reconversion.

L'ancienne friche Sodemtex à Saint Just Malmont accueillera la gendarmerie

À Saint-Just-Malmont, la friche industrielle de l'ancienne entreprise Sodemtex, située à proximité de l'ancien stade, a été entièrement démolie pour laisser place à un projet structurant porté par la Communauté de communes Loire Semène. Après son acquisition par la commune pour 300 000 €, les travaux de désamiantage, déplombage, déconstruction et démolition ont été réalisés. Le chantier a permis de livrer une parcelle saine et libérée de toute construction. Sur les 6200 m², 5000 m² seront dédiés à la construction de la future gendarmerie et des logements de fonction, tandis que le bâtiment de 800 m² situé en bord de route sera conservé par la commune pour ses propres usages.

Ce projet de démolition a été soutenu à hauteur de 80% par le Fonds Vert. La construction de la nouvelle caserne sera quant à elle déléguée à l'OPAC pour une livraison prévue pour 2028, marquant une étape importante dans la revalorisation des friches industrielles et le renforcement des équipements publics du territoire.

L'ancienne friche de la Teinturerie à Aurec-sur-Loire

À Aurec-sur-Loire, le site de la Teinturerie, ancien bâtiment industriel emblématique, a connu une transformation progressive et ambitieuse. La réhabilitation du bâtiment s'est déroulée en plusieurs phases, avec pour objectif de créer un espace polyvalent au service des habitants. Le site accueille désormais des spectacles, des expositions, des événements sportifs et culturels, et peut recevoir jusqu'à 750 personnes. Cette reconversion a permis de préserver l'identité du lieu tout en lui offrant une nouvelle vocation, en lien avec les besoins contemporains du territoire.

La dernière tranche de travaux, achevée en juin 2025, a permis l'aménagement d'une salle d'escalade indoor dédiée à la pratique du bloc.

Avec cette réhabilitation, la Teinturerie devient un lieu de vie multifonctionnel, mêlant patrimoine, culture et sport, et s'inscrit pleinement dans la dynamique de revitalisation des friches industrielles portée par Loire Semène.

L'EAU, UN ENJEU COLLECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE

Depuis 2018, l'assainissement est pris en charge par la Communauté de communes Loire Semène sur l'ensemble de son territoire, suivie en 2020 par la gestion de l'eau potable. Ces prises de compétence visent un objectif clair : offrir à tous les usagers un service de qualité homogène, à un coût équitable, quelle que soit leur commune de résidence.

DÉLÉGUER, NE VEUT PAS DIRE SE DÉSENGAGER

Confier la gestion d'un service public à un prestataire ou à un syndicat ne signifie pas pour autant s'en dessaisir. Les communes ont d'abord transféré la compétence d'assainissement à la Communauté de communes, tout en conservant, jusqu'en 2022, une part de l'entretien courant via des conventions de gestion. Depuis cette date, Loire Semène assure directement cette compétence, en s'appuyant sur un contrat de prestation de service aujourd'hui détenu par Véolia. Cette organisation implique une obligation de résultat permet de garantir une meilleure qualité de service et une expertise technique que la collectivité ne pourrait mobiliser en régie sans embauches et formations importantes. En harmonisant la gestion à l'échelle intercommunale, Loire Semène peut aujourd'hui mieux anticiper les besoins, optimiser les dépenses, programmer les investissements et assurer un service équitable pour tous les habitants.

UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR MIEUX PLANIFIER LES TRAVAUX

Pour y parvenir, un important travail de diagnostic a été mené. Le schéma directeur d'assainissement, aujourd'hui finalisé, a permis de cartographier l'ensemble des réseaux, de vérifier l'état des ouvrages (regards, canalisations, branchements...), et surtout d'établir une hiérarchisation des interventions à mener sur les dix prochaines années. Ce document stratégique est aussi un levier de financement : il a permis d'obtenir des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département. En moyenne, ce sont près de 700 000 € par an qui sont investis pour entretenir et moderniser les réseaux.



Eau potable : vers une convergence des prix et une sécurisation de l'alimentation

L'eau potable est également un enjeu majeur pour le territoire. Là encore, un schéma directeur a été réalisé afin d'avoir une vision complète du réseau, d'identifier les points de fragilité et de planifier les travaux. Objectif : garantir une distribution sécurisée tout en harmonisant progressivement les prix de l'eau entre les communes.

Certaines communes, comme La Séauve-sur-Semène et Saint-Didier-en-Velay, dépendent exclusivement de la rivière Semène pour leur approvisionnement en eau potable. Cette ressource, fragile et sensible aux aléas climatiques ou à une éventuelle pollution, nécessitait une solution de secours.

Dès 2020, une nouvelle station de traitement d'eau a été construite et dimensionnée pour jouer ce rôle de sécurité en cas de besoin. Puis, en 2025, d'importants travaux d'interconnexion ont permis de relier les réservoirs d'eau du Fraisse (à Saint-Victor-Malescours) au réservoir de Jabry (à Saint-Didier-en-Velay), assurant ainsi une continuité d'alimentation en eau potable même en période de crise. Ce projet dont on parlait depuis déjà plusieurs décennies, a vu le jour grâce à la prise de compétence et une volonté politique de la Communauté de communes.



VOIRIES ET RÉSEAUX : ENTREtenir, RÉNOVER

RAPPEL

Depuis 2003, les communes ont transféré à la Communauté de communes certaines voiries du territoire qui sont devenues d'intérêt communautaire, elle en assure désormais la gestion. Sont considérées comme d'intérêt communautaire les voiries reliant deux bourgs entre eux et supportant une circulation supérieure à 500 véhicules par jour. L'ensemble des voiries situées dans les zones d'activités relèvent également de cette compétence.

34 000 mètres de routes entretenues sur tout le territoire

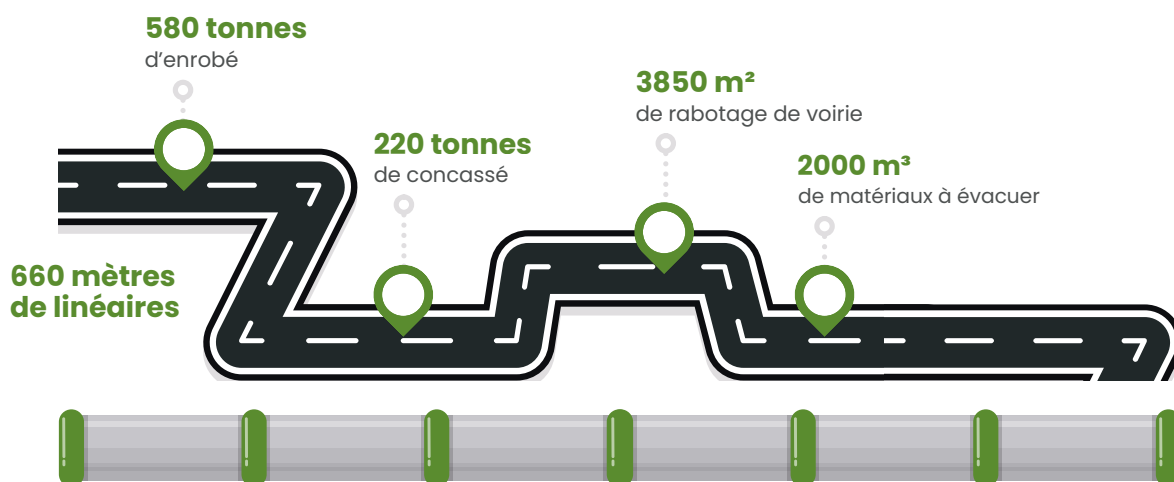
Le chantier du moment : la réhabilitation de la rue du mont à Saint-Ferreol-d'Auroure / Mise en séparatifs des réseaux d'eaux pluviales et eaux usées



Route du Mont
à Saint-Ferreol-d'Auroure



MONTANT DES TRAVAUX
= 241 265 €



Gérer
durablement le
patrimoine
communautaire

Déchets, énergies, climat : vers une écologie du quotidien

À travers son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Loire Semène se dote d'une feuille de route pour agir concrètement sur les enjeux environnementaux. Ce document dresse un état des lieux et définit un programme d'actions autour de plusieurs thématiques :

► Énergies renouvelables :

Priorité au solaire, avec le développement de l'autoconsommation collective sur des bâtiments communaux et intercommunaux. À Aurec-sur-Loire, cinq bâtiments sont déjà équipés, un sixième le sera par Loire Semène : la future pépinière d'entreprises rue de la Flachère dont la toiture sera entièrement recouverte de panneaux. Saint-Just-Malmont et Saint-Didier-en-Velay ont également identifié les bâtiments publics les plus propices à accueillir du photovoltaïque. Loire Semène a complété ces études sur le reste des équipements communautaires du territoire pour mettre en place une boucle d'autoconsommation collective.

► Habitat :

Lutte contre les passoires thermiques via l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), qui accompagne les propriétaires dans leurs travaux de rénovation énergétique.

► Mobilité :

Expérimentation à Aurec-sur-Loire d'un service d'autopartage avec quatre véhicules en libre-service permettant une expérimentation pour le territoire.

► Adaptation au changement climatique :

Interconnexion des stations d'eau potable pour sécuriser l'approvisionnement en cas de sécheresse. C'est aussi un programme de prévention des inondations grâce à une étude unique en Haute-Loire identifiant l'ensemble des cours d'eau (rivière, ruisseaux, rus), qui sont susceptibles de déborder lors d'événements pluvieux importants, et en proposant un programme de travaux. L'aménagement et la découverte du cours d'eau le Sambalou à Saint-Just-Malmont est le premier chantier d'ampleur réalisé.

► Biodiversité :

Lutte contre les espèces invasives (renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya) et mise à disposition de pièges à frelons asiatiques au printemps dans toutes les communes.

► Déchets :

À cela s'ajoute une politique de gestion des déchets en constante évolution, portée en lien avec le SICTOM, pour optimiser le tri, réduire les volumes collectés et encourager les pratiques responsables.



Un échange avec Aurélie Fructoso, directrice du SICTOM Velay-Pilat

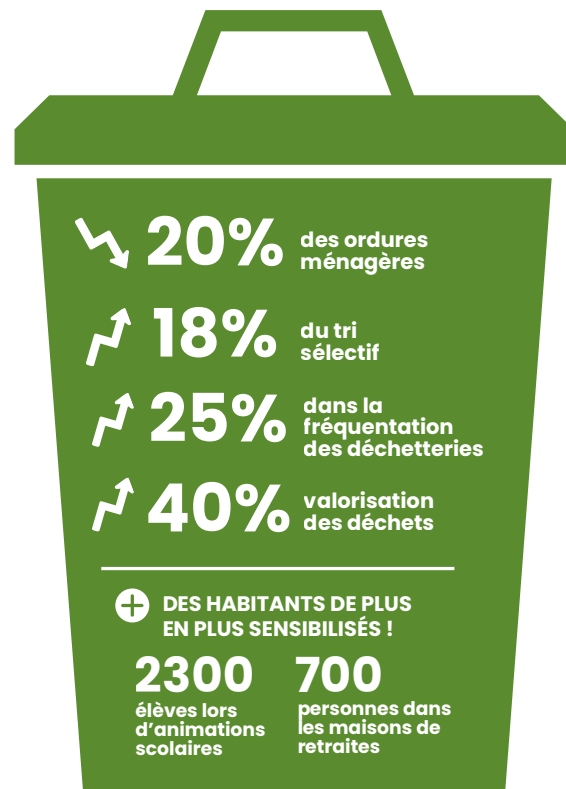


Entre 2019 et 2024, les efforts menés en matière de gestion des déchets sur le territoire ont porté leurs fruits : les ordures ménagères résiduelles ont diminué de 20%, tandis que le tri sélectif a progressé de 18%. Cette évolution est due notamment à l'extension des consignes de tri en 2023 qui permet de mettre l'ensemble des emballages dans la poubelle jaune, mais aussi au déploiement des composteurs individuels et collectifs sur toutes les communes du territoire. La fréquentation des déchetteries a augmenté de 25%, ce qui montre une prise de conscience des habitants, et au sein même des déchetteries, la valorisation des déchets a bondi de 40 % ! Les élus ont d'ailleurs souhaité faire partie d'une expérimentation depuis 2021 qui consiste à proposer aux agriculteurs le broyat des déchets verts collectés afin de les valoriser. Ces résultats encourageants sont le fruit d'un travail global combinant simplification du tri, actions de prévention, animations dans les écoles et amélioration des équipements avec la création de la nouvelle déchetterie d'Aurec-sur-Loire en 2019.

La sensibilisation des habitants a été au cœur de la démarche : plus de 2 300 élèves ont bénéficié d'animations scolaires, et près de 700 personnes ont été touchées lors d'interventions dans les maisons de retraite, médiathèques ou centres de loisirs. À cela s'ajoutent des visites pédagogiques de déchetteries, de centres de tri et de sites d'enfouissement, ainsi qu'une participation active à des événements. Pour les plus jeunes, des initiatives ludiques ont été mises en place, comme un concours de piles ou la distribution de sacs de tri.

Enfin des investissements importants nous ont permis d'optimiser la collecte, le tri et la gestion des tournées pour maîtriser le plus possible les coûts.

ENTRE 2019 ET 2024



2 déchetteries

Aurec-sur-Loire

Saint-Just-Malmont

Lundi : Fermées

Mardi : 10h30 - 12h30 / 13h00-17h30

Mercredi : 10h30 - 12h30 / 13h00-17h30

Jeudi : Fermées

Vendredi : 10h30 - 12h30 / 13h00-17h30

Samedi : 10h30 - 12h30 / 13h00-17h30

Dimanche : Fermées



Engager une politique ambitieuse pour le climat

Faire rayonner notre patrimoine autrement

Des fours à pain aux fresques de street art, des anciens moulins aux parcours immersifs numériques, des châteaux médiévaux aux usines de la révolution industrielle... Le territoire de Loire Semène regorge d'un patrimoine riche et multiple, qui se découvre tout au long de l'année. Portée par la Communauté de communes, cette valorisation s'appuie sur des actions concrètes, des temps forts comme les Journées Européennes du Patrimoine, et une dynamique culturelle en constante évolution.

Un patrimoine vivant, entre mémoire industrielle et créativité contemporaine

Le patrimoine local raconte une histoire à plusieurs voix : celle des passementiers à Saint-Just-Malmont, des cloutiers de Saint-Ferréol-d'Auroure et ouvriers de Pont-Salomon, des bâtisseurs des bourgs médiévaux de Saint-Didier-en-Velay ou Aurec-sur-Loire, ou encore des meuniers de Saint-Victor-Malescours. Chaque commune abrite des traces de ce passé, souvent revisitées avec originalité : comme à Aurec-sur-Loire, où les fresques de street art offrent un regard nouveau sur les ruelles anciennes, ou à La Séauve-sur-Semène, où l'ancienne gare transformée en mairie rappelle l'essor ferroviaire d'hier.

Un temps fort : les Journées du Patrimoine

Loire Semène participe aux Journées Européennes du Patrimoine, en ouvrant les portes de son siège à l'ancienne Abbaye à la Seauve-sur-Semène. L'occasion de (re)découvrir ce site unique, entre histoire religieuse et mémoire industrielle, à travers des visites scénographiées, des ateliers artistiques ou des projections mettant en lumière l'ensemble des communes du territoire.





Aménagement scénographique du Musée de la Faulx et valorisation des vestiges industriels de Pont-Salomon

Le Musée de la Faulx (site le Foulter), véritable témoin de l'histoire industrielle de la commune de Pont Salomon, est un lieu fort du territoire. La nécessité d'entreprendre des travaux de remise aux normes s'est imposée face à un bâtiment vieillissant. Cela est devenu une priorité pour le mandat 2020 – 2026. Des travaux de réhabilitation et d'accessibilité ont d'ores et déjà été réalisés : gros œuvre, étanchéité, menuiseries extérieures et intérieures, ossatures métalliques, serrureries, etc.

Aujourd'hui, la Communauté de communes Loire Semène travaille sur la mise en place d'un nouvel aménagement du musée ainsi qu'une valorisation patrimoniale de l'ensemble du village usine situé à Pont Salomon. Il s'agit de conserver l'aspect brut et industriel des anciens ateliers par le biais de dispositifs muséographiques, tout en offrant des outils d'interprétation modernes, immersifs et ludiques.

L'offre proposera une visite du site du Foulter suivie d'un parcours extérieur le long de la Semène et jusqu'au site de l'Alliance. Le concept muséographique est un parcours en réalité augmentée au sein de l'usine le Foulter et de la commune de Pont-Salomon pour s'immerger dans la vie du XIXe et XXe siècle, découvrir l'histoire de l'Alliance et de l'ensemble de la vallée de la Faulx.

Différents dispositifs muséographiques seront développés : maquette, film de synthèse sur l'histoire de la vallée, installation de quelques objets de collection. Création d'une ambiance sonore, parcours en réalité augmentée à l'intérieur et à l'extérieur des ateliers via un dispositif embarqué. Diffusion au sein d'une tablette de restitutions en 3 D, d'archives audio visuelles et iconographiques...

Le patrimoine au coeur de l'action touristique

Lydie, conseillère en séjour à l'Office de tourisme, joue un rôle clé dans la valorisation du patrimoine local. « Je suis en charge de l'accueil des visiteurs, qu'ils soient locaux, touristes ou nouveaux arrivants. » Elle contribue à l'attractivité du territoire en proposant des visites guidées, des livrets touristiques et des événements culturels.

« Le patrimoine de Loire Semène est varié, bien conservé et bien valorisé. À Aurec-sur-Loire, Saint-Didier-en-Velay ou Saint-Just-Malmont, les centres-bourgs sont agréables, accessibles aux piétons... Cela donne envie de s'y attarder. » Lydie souligne également les projets comme l'aménagement des berges de Pont-Salomon, qui invitent à la flânerie et à la découverte.

Les initiatives ne manquent pas : des guides touristiques par commune, des ateliers culturels et même des visites guidées de street art, une idée née de Lydie elle-même. « En arrivant à Aurec-sur-Loire, j'ai remarqué qu'il existait peu de mise en valeur des fresques de street art. J'ai donc proposé des visites pour mieux faire connaître cet aspect du patrimoine local. »

Ainsi, le patrimoine devient un levier de fierté et de découverte, au service de l'identité du territoire.



Lydie, conseillère en séjour

Les bibliothèques et vous

Avec sept structures réparties sur le territoire : trois médiathèques (Aurec-sur-Loire, Saint-Just-Malmont, Saint-Didier-en-Velay) et quatre bibliothèques, le réseau de lecture publique Loire Semène est un véritable service de proximité. Plus qu'un simple lieu de prêt, il est un espace d'échanges, de culture et de lien social.

Un réseau accessible à tous

Inscription unique, carte valable partout, navette inter-sites... Le réseau de médiathèques simplifie l'accès à la culture pour tous : familles, scolaires, seniors, jeunes. L'inscription gratuite pour les élèves de 6e renforce le lien avec la lecture. Au-delà des livres, on y trouve CD, DVD, vinyles, internet, expositions, jeux ou grainothèques. Chaque lieu devient un espace vivant de découverte et de partage.

Animations culturelles, ateliers, spectacles, prix littéraires... La programmation se construit avec les communes et en lien avec la saison culturelle. Le réseau se modernise via un site internet, une application (MaBibli) et l'accès à la plateforme Altithèque.

Le rôle des bénévoles reste essentiel. Présidente des bénévoles depuis plusieurs années, Paulette Gerey incarne cet engagement, moteur de la vie du réseau de lecture publique de Loire Semène.

Coût moyen /
adhérent

20€

Coût réel pour
la collectivité

176€



Bénévole active au sein du réseau des médiathèques, Paulette Gerey a rejoint la bibliothèque d'Aurec-sur-Loire en tant que bénévole il y a plusieurs années, après son arrivée dans la commune. Aujourd'hui, elle participe pleinement à l'évolution de la médiathèque, un lieu de culture et de partage. Elle nous raconte son parcours, ses missions et son regard sur l'évolution du réseau de lecture publique, essentiel à la vie locale.

Pourquoi vous êtes-vous investie dans la médiathèque ?

Je suis arrivée à Aurec-sur-Loire en ne connaissant personne. Ma belle-mère, déjà bénévole, m'a conseillé de rejoindre la bibliothèque. Elle m'a dit : « Tu aimes lire ? C'est le meilleur moyen de rencontrer du monde ». J'étais institutrice à l'époque, donc j'ai commencé par proposer des séances de lecture aux enfants, le mercredi. De fil en aiguille, j'ai rejoint l'équipe de bénévoles, puis j'ai participé à l'évolution de la bibliothèque vers la médiathèque actuelle, en 2014. C'est une aventure humaine formidable.

Quelles sont vos missions au sein de la médiathèque ?

Nous assurons des permanences tous les mercredis en binôme, et le dimanche matin, en dehors des horaires pris en charge par les salariés.

C'est une aventure humaine formidable

Nous sommes aussi force de proposition pour des animations ponctuelles : lectures théâtralisées, histoires à lire debout, ou événements pour les anniversaires de la médiathèque.

Que représente pour vous ce lieu ?

C'est plus qu'un lieu de prêt. C'est un espace de vie, de culture, d'échange, où les gens viennent lire, travailler, discuter. Certains ne prennent même pas de livres : ils s'installent, lisent un moment, puis repartent. Et au comptoir de prêt, il y a toujours un mot échangé, un conseil, une idée de lecture partagée. C'est précieux.

Quel regard portez-vous sur l'évolution du réseau de lecture publique ?

Le réseau est bien structuré, avec des outils efficaces : le logiciel commun, les réservations inter-médiathèques, les navettes... Tout ça simplifie beaucoup la vie. Cela permet de proposer une offre culturelle riche même en milieu rural, et c'est une chance. C'est un rôle que la Communauté de communes joue très bien. On sent une vraie volonté de soutien à la lecture.

Envisagez-vous de passer le relais un jour ?

Oui, j'espère qu'une nouvelle génération prendra la relève. Une jeune bénévole nous a récemment rejoints, et cela fait plaisir. Je resterai bénévole aussi longtemps que je le pourrai. Présidente, peut-être un peu moins longtemps... Mais je ne me vois pas quitter ce lieu qui m'apporte tant.





Une saison culturelle gratuite sur tout le territoire

Sur le territoire de Loire Semène, la culture ne se résume pas à une programmation, c'est un véritable fil conducteur qui tisse du lien, stimule la curiosité et donne envie de découvrir autrement son environnement. La saison culturelle, portée par le réseau des bibliothèques, illustre cette volonté d'ouvrir les esprits et d'ancrer la culture au plus près des habitants.

Pensée pour être gratuite, accessible à tous et répartie de manière équilibrée sur l'ensemble des communes, la saison culturelle propose un programme varié autour d'ateliers, de lectures, de spectacles et de rencontres.

La saison culturelle est construite par le réseau des bibliothèques du territoire, en s'appuyant sur des propositions faites par les usagers. Chaque structure contribue à la programmation. Cela permet de proposer une offre culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire de Loire Semène.

Une programmation pour donner envie de franchir la porte des bibliothèques

À travers cette dynamique, Loire Semène affirme son souhait de faire des bibliothèques bien plus que des lieux de prêt : des espaces de vie culturelle, de dialogue et d'imaginaire. C'est dans cet esprit qu'a été conçu Les Tites Z'Oreilles (les TZO), un spectacle original créé par la collectivité. Porté par un animateur culturel, il voyage de bibliothèque en bibliothèque pour conter des histoires aux petits comme aux grands, et inciter chacun à revenir, découvrir, écouter, lire.

Outre les spectacles, des ateliers sont également proposés : artistiques, créatifs, ou réflexifs... Ils favorisent la participation des publics et encouragent les échanges intergénérationnels. L'ensemble constitue une programmation cohérente, vivante, et toujours gratuite : un choix fort, rare pour une collectivité, qui affirme l'ambition d'une culture partagée, ouverte à tous.

Le marathon du conte : un temps fort fédérateur

Chaque été, la saison culturelle atteint son point d'orgue avec le Marathon du conte. Cet événement festif mobilise bibliothécaires, artistes, l'association Kons'l'diz et les partenaires locaux pour proposer une journée de contes en plein air. Rires, émotions, découvertes... Ce rendez-vous, devenu incontournable, rassemble un public large et varié autour du plaisir des mots et de l'imaginaire.

Chaque édition s'articule autour d'une thématique renouvelée qui guide la programmation des deux semestres. Elle permet de fédérer les acteurs culturels locaux et de construire, ensemble, une offre cohérente et attractive à l'échelle intercommunale.



Permettre l'épanouissement des habitants au travers de politiques culturelles et de loisirs.

LES GORGES DE LA LOIRE : UNE DESTINATION QUI S’AFFIRME

+40,3%

DE FRÉQUENTATION
ENTRE 2023 ET 2024 À
L’OFFICE DE TOURISME

+19,2%

PAR RAPPORT À 2019 :
ANNÉE DE RÉFÉRENCE
AVANT LA CRISE SANITAIRE

2 453

DEMANDES DE
RENSEIGNEMENTS SUR LES
SIX PREMIERS MOIS DE
L’ANNÉE

Depuis 2018, la Communauté de communes Loire Semène, la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron et le Syndicat mixte d’aménagement des Gorges de la Loire unissent leurs forces autour d’une ambition commune : faire des Gorges de la Loire une destination touristique incontournable. Une manière de mettre en avant les patrimoines sous une seule bannière à l’instar des Gorges du Verdon. Une ambition affichée.

Cette coopération a porté ses fruits : le territoire a obtenu le label «Territoire d’excellence Pleine nature», à l’issue d’une étude menée par le cabinet Atemia. Trois grands axes de développement en ont découlé, avec un fil conducteur essentiel : la Loire, ses affluents et les activités de pleine nature. À la clé : des projets à court et long terme, tous tournés vers une valorisation touristique raisonnée et durable.

Ce regain d’intérêt s’explique notamment par le déménagement de l’Office de Tourisme au château fin 2023, qui lui a offert une meilleure visibilité et accessibilité. Les visiteurs s’y renseignent d’abord sur les visites patrimoniales (40,3%) notamment le château, les Gorges et le centre historique, puis sur les animations culturelles (21,9%) comme le Festival Région des Lumières, les Journées du Patrimoine ou le Festival de la Teinturerie. Viennent ensuite les activités de plein air, notamment la randonnée, le VTT ou encore les marchés de Noël du territoire.

Partager la démarche avec les prestataires touristiques est vraiment essentiel pour promouvoir la destination et attirer de nouveaux visiteurs. Et pas besoin d’être au bord de la Loire pour profiter de l’attractivité de la destination touristique des Gorges de la Loire, c’est une marque qui bénéficie à tout le territoire.



Une destination aux hébergements authentiques et de qualité

Comment participez-vous à la dynamique touristique locale ?

Depuis 8 ans, M. Gonssaud accueille des visiteurs dans son gîte à Saint-Didier-en-Velay. Situé au cœur d'un territoire naturel préservé, il témoigne d'une fréquentation en hausse, notamment de touristes étrangers en quête de calme, d'authenticité et d'activités accessibles.

Depuis quand êtes-vous installé sur le territoire et pourquoi avoir lancé votre activité ici ?

Nous avons acheté notre maison en 1998, sans projet de gîte au départ. Mais comme elle s'y prêtait bien et que nous avons déjà l'habitude de recevoir du monde, nous avons lancé l'activité il y a 8 ans. Nous avons effectué des travaux pour l'adapter. Ce n'était pas un choix initial lié aux Gorges de la Loire, mais aujourd'hui, nous sommes pleinement ancrés dans ce territoire.

Quel type de public accueillez-vous ?

Nous recevons un public très varié : des familles, des couples, des randonneurs et beaucoup de touristes d'étape. Ce qui nous frappe, c'est l'importance des Belges et des Hollandais. Ils recherchent des lieux calmes, avec des paysages naturels, et apprécient beaucoup notre maison, notamment la piscine privée l'été. C'est un vrai plus pour eux. Ces dernières années la clientèle s'est diversifiée et semble mieux informée. Beaucoup préparent leur séjour en amont, consultent les avis en ligne et comparent les offres. La visibilité médiatique des Gorges de la Loire, notamment via des reportages télévisés, a aussi joué un rôle. Cela génère un vrai impact.

Je ne suis pas dans un réseau de partenaires formels, mais je recommande systématiquement les producteurs et commerçants locaux : la brasserie des Plantes, les pâtisseries de Monistrol, les marchés du territoire... Je donne aussi des supports papier aux visiteurs, comme les cartes ou les guides édités par l'Office de tourisme. Il y a un vrai effort de valorisation du territoire. En tant qu'hébergeur, je me vois comme un relais, un conseiller : on ne se contente pas d'héberger, on oriente, on raconte.

Quels sont selon vous les leviers pour encore améliorer l'attractivité ?

Je pense qu'il faut continuer la communication, les brochures sont bien faites, mais les versions traduites seraient un vrai plus, notamment en anglais.

Pour conclure, comment décririez-vous les Gorges de la Loire à quelqu'un qui ne connaît pas ?

C'est un territoire encore préservé, calme, avec une vraie douceur de vivre. Ce ne sont pas les Gorges du Verdon, non. Mais justement : ici, on vient pour se ressourcer, découvrir un patrimoine discret mais authentique, profiter des villages, de la nature, des bons produits et des habitants accueillants. Il faut prendre le temps. Et c'est ce que cherchent beaucoup de nos visiteurs.



Valoriser notre territoire dans le cadre de la politique touristique de la Destination Gorges de la Loire.

Des projets qui redessinent nos paysages

Sur le territoire Loire Semène, les projets touristiques ne se limitent pas à accueillir les visiteurs : ils dessinent peu à peu un nouvel art de vivre. Pensés pour valoriser les atouts naturels et patrimoniaux tout en créant des espaces de respiration pour les habitants, ces aménagements conjuguent tourisme de proximité, itinérance douce et qualité de vie. Entre sentiers réaménagés, espaces ludiques, équipements sportifs ou démarches de renaturation, c'est tout un territoire qui se transforme, avec le souci constant d'un développement équilibré, durable et accessible.

Le Sambalou : nature préservée et loisirs partagés

À Saint-Just-Malmont, le site du Sambalou a fait l'objet d'un ambitieux projet d'aménagement, inauguré récemment. L'objectif ? Valoriser les milieux humides tout en créant un espace de loisirs intergénérationnels.

Cheminements piétons, aires de jeux, zones de pique-nique et bike park font de ce lieu un espace convivial, accessible à tous. Ce projet s'inscrit dans une logique de slow tourisme et de découverte douce du territoire. Sur le plan environnemental, les travaux de renaturation visent à préserver la biodiversité et à limiter les inondations en réduisant les débordements du cours d'eau.

Aujourd'hui intégré à la destination touristique des Gorges de la Loire, le Sambalou est devenu un site incontournable, à la croisée des usages entre promenade, nature et détente.

Les berges de la Semène : un nouveau trait d'union entre nature et sport

Depuis septembre 2024, les berges de la Semène à Pont-Salomon, offrent un nouveau parcours de 1,2 km aménagé le long de l'eau. Aires de jeux, théâtre de verdure, bains de soleil... Le site favorise autant les balades familiales que la pratique sportive, avec des équipements dédiés aux vététistes et aux coureurs de trail. Un projet qui s'inscrit pleinement dans la volonté de faire de Loire Semène un territoire d'outdoor accessible et attractif.



L'escalade à l'honneur



Dès l'été 2025, une salle d'escalade a ouvert ses portes à Aurec-sur-Loire. Complémentaire au site naturel de Lafayette à Saint-Ferréol-d'Auroure, elle propose des espaces de bloc (jusqu'à 5 m) et des voies sur corde (jusqu'à 8 m), pour débutants comme confirmés. Le site est animé par l'association Alti'Grimp, nouvellement créée. Un équipement sportif et touristique qui vient compléter l'offre existante sur la base de loisirs d'Aurec-sur-Loire permettant ainsi de proposer des activités de groupes pour l'escalade.

Parallèlement, le site d'escalade en parois naturelles de Saint-Ferréol-d'Auroure va bénéficier de nouveaux parcours, notamment adaptés aux débutants, avec des équipements pédagogiques. Une manière d'élargir l'offre tout en sécurisant la pratique pour tous les publics.



Des projets à venir pour enrichir l'offre

Le territoire poursuit sa dynamique avec plusieurs projets à l'étude ou en préparation :

- À Saint-Didier-en-Velay, l'espace Régis Vidal fera l'objet d'un nouvel aménagement, avec l'aménagement d'un pumptrack et d'espaces de détente aux abords de la piscine.
- À Saint-Victor-Malescours, la Communauté de communes accompagne la commune dans la rénovation des gîtes communaux par le financement via un fonds de concours et la recherche active de subventions.



Permettre l'épanouissement des habitants au travers de politiques culturelles et de loisirs



Mairie d'Aurec-sur-Loire

Pl. du Breuil, 43110
Aurec-sur-Loire
Tél : 04 77 35 40 13



Mairie de la Séauve-sur-Semène

La Gare, 43140
La Séauve-sur-Semène
Tél : 04 71 61 04 80



Mairie de Pont-Salomon

16 Rue de la Mairie, 43330
Pont-Salomon
Tél : 04 77 35 51 25



Mairie de Saint-Didier-en-Velay

2 Bd de Pelissac, 43140
Saint-Didier-en-Velay
Tél : 04 71 61 14 07



Mairie de Saint-Ferreol-d'Auroure

10 Pl. de l'Église, 43330
Saint-Ferreol-d'Auroure
Tél : 04 77 35 50 25



Mairie de Saint-Just-Malmont

Place Marie Louise
Deguillaume, 43240 Saint-
Just-Malmont
Tél : 04 43 08 80 13



Mairie de Saint-Victor-Malescours

Le Bourg, 43140
Saint-Victor-Malescours
Tél : 04 71 61 05 09



Bulletin Communautaire Loire Semène
N° 26 | 2025
Directeur de la publication
Frédéric GRODET

Photos, illustrations :
Communauté de Communes Loire Semène,
White Lazard Studio, Anaëlle Faure, Olivier
Chalavon, Maison départemental de
l'habitat, Canva, Marie Bernard, Aurélie
Fructoso, Paulette Gerey

Coordination – Réalisation – Rédaction
Service Communication

Impression
Imprimerie Déposé Par Éole

Diffusion
Coup de Pouce à l'Emploi
Dépôt légal
ISSN 1774 - 4326 - Tirages 7 000 ex.